



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Sacré-Coeur

Date : 26 mai 2020

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2019-2020

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la formation du personnel pour lutter contre l'intimidation.• Mettre des mesures en place dans les lieux (école et service de garde) et moments jugés à risque (récréation, dîner).• Mettre en place un protocole d'interventions au niveau des victimes, des auteurs et des témoins.• Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école.• Impliquer des élèves et des parents dans la mise en place du plan de lutte.	<ul style="list-style-type: none">• Implantation d'activités, par cycle, le midi.

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : oui /non pourquoi?

- Présenter la matrice comportementale et les affiches dans les différents lieux de l'école aux élèves. OUI
- Présenter le plan de lutte en assemblée générale de parents en début d'année. NON, oubli de la direction
- Visite de la direction dans chaque classe (valeurs, matrice, tournée du matin) Oui
- Enseigner les règles de vie de façon explicite dans l'école et dans l'autobus selon l'approche SCP (enseignement explicite avec plan de leçons et référence aux affiches dans l'école). Rappeler les règles en cours d'année et aux changements de saison. OUI
- Prévoir des discussions en classe pour favoriser la participation active des élèves (ex : relever des bons coups) et valoriser au quotidien (casse-tête de classe). OUI, mais revaloriser le système de soutien au comportement positif l'an prochain – Un plan d'action était prévu pour le retour de la relâche, mais n'a pu être déployé à cause de la pandémie de



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

COVID-19

- Vivre des célébrations de classe et d'école (casse-têtes bronze, argent et or). OUI, mais à revaloriser l'an prochain, voir commentaire plus haut.
- Outiller les témoins pour leur permettre d'agir OUI
- Développer de l'empathie par des ateliers en classe : à poursuivre et remettre en place l'an prochain
- Prévoir une programmation d'animation le midi, par cycle : OUI, à poursuivre, l'animation de jeux et activités a un impact positif sur le climat de la cour d'école

Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi?

- Inciter les élèves à dénoncer à tous les adultes. OUI
- Prévoir des modalités confidentielles telles des boîtes aux lettres verrouillées installées à différents endroits. NON, mettre en place pour s'assurer d'une plus grande visibilité
- Informer les parents par téléphone (conserver des traces) ou par écrit. OUI
- Identifier les personnes de l'école qui agiront à titre d'intervenants pour recevoir les messages ou plaintes. OUI
- Consigner les actes, dans l'outil MEMO (victimes et auteurs). OUI

Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?

DÉMARCHE D'INTERVENTION GRADUÉE

1^{re} intervention auprès de l'élève

- Réflexion, lettre d'excuses, geste réparateur ou autre. OUI
- Note à l'agenda pour les parents. OUI ou autre type de communication (téléphone ou courriel)

2^e intervention auprès de l'élève

- Réflexion, lettre d'excuses, geste de réparation ou autre. OUI
- Signature d'un contrat signé par l'élève et ses parents (gradation d'interventions). OUI
- Suivi hebdomadaire par l'éducateur spécialisé de l'école. OUI
- Communication téléphonique avec les parents. OUI

3^e intervention auprès de l'élève

- Rencontre de la direction avec l'élève et ses parents. OUI



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

- Suspension interne ou externe. OUI

Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?

- Accueillir l'élève de façon chaleureuse. OUI
- Prendre au sérieux leur dénonciation. OUI
- Offrir l'opportunité de ventiler leurs émotions. OUI
- Valoriser leurs interventions, les encourager à poursuivre. OUI
- Assurer la confidentialité des élèves témoins. OUI
- Offrir du soutien et de l'aide au besoin. OUI
- Consigner les actes d'intimidation dénoncés. OUI

Les difficultés rencontrées :

Nous avons eu un changement au niveau de la clientèle de l'école (ouverture d'une nouvelle école). Environ 150 élèves ont quitté l'école vers une autre et nous avons accueilli une centaine de nouveaux élèves. De plus, plusieurs nouveaux membres se sont joints à notre personnel tant chez les enseignants qu'au service de garde.

À l'automne, nous avons constaté une augmentation des incidents qui nuisaient au climat propice aux apprentissages dans l'école. Plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer la situation. Cependant, la mise en place du plan d'action n'a pu se faire complètement en raison de l'interruption de l'année scolaire en mars. Lors de la reprise des cours en personne, nous avons été témoins d'un climat beaucoup plus calme et harmonieux. Les actions prévues seront reprises l'an prochain.

L'arbre décisionnel et la grille de classification des comportements ont été revus pour s'assurer de la compréhension commune de tous les adultes de l'école.

Les éléments facilitants :

Le personnel de l'école s'est mobilisé pour s'assurer que les interventions de tous soient cohérentes.



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <ul style="list-style-type: none">• Compréhension commune des concepts et amélioration de l'arrimage entre tous les intervenants de l'école.• Partage de stratégies d'intervention, réflexions collectives• La révision du protocole a permis de clarifier la procédure à suivre pour faire les signalements et intervenir dans toutes les situations qui nuisent au climat de l'école.	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none">• L'enseignement explicite des règles de vie et des comportements attendus a permis de diminuer le nombre d'interventions reliés à des situations d'intimidation.• Les ateliers et les discussions animés dans chaque classe ont favorisé la participation active des élèves et augmenté la tolérance face aux différences• Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et l'importance accordée à ceux-ci ont incité plus d'élèves à dénoncer aux adultes de l'école et surtout plus de dénonciations avant que les problèmes prennent de l'ampleur.• Les mesures de soutien ou d'encadrement offerts à un élève victime ou auteur ont facilité la résolution des conflits et accéléré le processus de réconciliation.	<ul style="list-style-type: none">• La collaboration et suivi avec les parents a permis de les engager dans la recherche de solutions• Les capsules d'information aux parents dans le journal « info-parents » ont permis de diffuser aux parents des messages à leur intention au sujet du climat à l'école• Ouverture et confiance des parents à collaborer avec l'école pour la résolution de conflits reliés à la violence ou l'intimidation.	<ul style="list-style-type: none">• Collaboration avec les intervenants partenaires, dont les intervenants du CISSS.



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Poursuivre l'accompagnement du personnel afin d'améliorer les pratiques en lien avec les interventions efficaces et assurer plus de cohérence entre les intervenants.
- S'assurer que les intervenants se réfèrent au protocole de gestion des écarts de conduite (incluant les interventions visant la violence et l'intimidation) – matrice comportementale, classification des comportements et arbre décisionnel
- S'assurer de la consignation ordonnée des événements dans l'outil MÉMOS afin de pouvoir mieux extraire les données de l'outil
- Faire la promotion du plan de lutte contre l'intimidation et la violence et poursuivre les activités visant à maintenir un climat sain et sécuritaire.
- Poursuivre les activités du conseil étudiant

L'école Sacré-Coeur continuera de

- s'assurer d'un service d'encadrement de qualité;
- d'implanter son programme d'animation (choix d'activités selon les intérêts des élèves, la promotion de saines habitudes de vie), incluant des activités le midi et durant les récréations
- rencontrer certains élèves le matin pour un suivi (TES et direction).